

Démarche	: ACCORD DÉFINITIF - Création ou refonte de sites Internet ou d'applications mobiles
Organisme	: Service du Premier Ministre

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

?? Ce formulaire doit être rempli par un agent de votre Direction / Service de la Communication. Si vous ne faites pas partie de la Direction de la Communication, merci de vous rapprocher de celle-ci afin qu'elle ait connaissance, accepte et dépose votre demande.

Conformément à la circulaire n°6120/SIG du 14 octobre 2019 relative à l'organisation et la coordination de la communication gouvernementale, toutes les refontes ou créations de site Internet grand public de l'État (que le nom de domaine soit en .gouv.fr, en .fr ou autre) et des Applications Mobiles sont soumises à l'agrément du SIG. Elles doivent faire l'objet d'une demande d'agrément de principe, avant le lancement de la réalisation.

Cette démarche, à réaliser au moins deux semaines avant la sortie publique, vise à obtenir l'accord définitif du SIG.

Avant d'effectuer cette démarche, vérifiez que votre demande préalable (agrément de principe) a été déposée et acceptée. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez faire cette demande préalable sur ce lien : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/agrement-principe-site-internet>

Si vous souhaitez réserver une URL en vue d'une redirection ou pour des courriels, vous pouvez faire la demande sur ce formulaire : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/agrement-url-communication>

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont enregistrées et transmises aux agents du Service d'Information du Gouvernement chargés du traitement de votre demande, et ses prestataires de service (hébergement, progiciel de gestion des courriers et outil statistique).

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant, que vous pouvez exercer en contactant le Délégué à la protection des données du Service d'Information du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/contacter-delegue-protection-donnees-dpd>.

Rappel avant toute demande d'agrément

J'affirme que :

Conditions préalables : nous tenons à vous informer que votre demande d'agrément définitif sera traitée uniquement si les conditions ci-dessous sont respectées. Dans le cas contraire, nous vous demandons de bien vouloir faire le nécessaire avant d'effectuer votre demande.

ACCORD DÉFINITIF - Création ou refonte de sites Internet ou d'applications mobiles

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le site utilisera le Système de Design de l'État

Le Système de Design de l'État est un outil permettant de développer et concevoir des sites Internet rapidement. Les composants ne peuvent pas être détournés, conformément à ses conditions générales d'utilisation.

Son utilisation est obligatoire pour les sites publics, et facultatives pour les sites métiers ou les Intranet. Pour plus d'informations, consulter la circulaire d'application.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le site est tagué avec un outil de mesure d'audience

Le Service d'Information du Gouvernement dispose d'un marché interministériel de mesure d'audience si besoin.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Un audit RGAA a été réalisé avant la publication du site

Conformément aux engagements du Gouvernement, un taux de conformité de 75% du RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité) est exigé avant la sortie de tout nouveau site ou de toute refonte.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Des objectifs chiffrés à 6 mois ont été définis et seront suivis régulièrement après la mise en ligne du site

Cochez la mention applicable

Oui

Non

En cas d'utilisation de cookies et/ou de traceurs d'audience, le site respecte les nouvelles lignes directrices de la CNIL

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Numéro de dossier d'agrément de principe

Numéro de dossier d'agrément de principe

J'associe cette demande au dossier d'agrément de principe

Emetteur

Entité demanduse

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

ADEME - Agence de la transition écologique

ACCORD DÉFINITIF - Création ou refonte de sites Internet ou d'applications mobiles

- Office français de la biodiversité (OFB)
- Agence nationale de l'habitat (ANAH)
- Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- Institut national du cancer
- Santé publique France
- Premier ministre
- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique
- Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer
- Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- Ministère de la Culture
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- Ministère des Armées
- Ministère de la Justice
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques
- Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Nom du service administratif en charge du site

Type de service administratif

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Administration centralisée / Ministère, Secrétariat d'État
- Administration centralisée / Direction, Sous-Direction
- Administration centralisée / Opérateur
- Administration décentralisée / Académie
- Administration décentralisée / Ambassade - Consulat
- Administration décentralisée / Préfecture de département
- Administration décentralisée / Préfecture de région

Description du projet

Type de projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- création

ACCORD DÉFINITIF - Création ou refonte de sites Internet ou d'applications mobiles

refonte

Type de site

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

site vitrine institutionnelle

site à thématique spécifique

site de services et de démarches

site d'informations légales

site commercial

site de consultation / concertation / démocratie participative

site de recrutement

site événementiel

site intranet

site outil / collaboratif / applicatif

site open data

blog

URL principale accordée lors de l'agrément de principe

Exemple : monsite.gouv.fr

(Ne pas indiquer "www." ou "https://")

Ne précisez ici aucune autre information. Nous vous rappelons que la réservation de ou des URL est à votre charge.

Objectifs du projet

Nous vous demandons de bien vouloir nous rappeler l'objectif pour l'administration et l'apport pour les usagers définis dans l'agrément de principe de manière synthétique.

Sous-domaine(s) accordé(s) lors de l'agrément de principe

Si votre création ou refonte de ce site impacte des sous-domaines existants, ou vise à créer des nouveaux sous-domaines, merci de les indiquer dans ce champ en les séparant par des sauts de ligne.

Précisez les différentes URL réservées contre le typosquatting

Pour se prémunir de détournement ou de sites pirates, il est conseillé de réserver des noms de domaine similaires à l'URL de votre site en amont de sa sortie publique. La réservation des URL est à votre charge.

Vous devez réserver des noms de domaines avec des extensions en .fr, .com, .net, etc. Il n'est pas nécessaire de réserver des déclinaisons en .gouv.fr

ACCORD DÉFINITIF - Création ou refonte de sites Internet ou d'applications mobiles

Exemple : pour monsite.gouv.fr, il est conseillé de réserver les déclinaisons mon-site.fr, monsite.fr, mon-site.com, monsite.com mais pas mon-site.gouv.fr.

Merci d'indiquer un nom de domaine par ligne.

Public visé

Exemple : grand public, public spécialisé (précisez), journalistes.

Objectifs et performance

Objectifs de performance (données quantitatives) à 6 mois

Pour les refontes de site, vous pouvez vous baser sur l'audience actuelle du site. Pour les créations de site, nous vous demandons d'estimer de façon honnête l'audience du site à venir.

Exemples : nombre de visites, nombre de créations de compte, nombre de téléchargements.

Gestion du projet

Date de mise en ligne officielle

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de déposer la demande d'agrément définitif au moins deux semaines avant cette date. Si ce n'est pas le cas, nous vous demandons de prendre contact avec le SIG pour nous en avertir.

Calendrier du projet

Les grandes dates clés du projet, tests utilisateurs, livraison de l'audit d'accessibilité...

Budget définitif total (€ TTC)

Accès à la préprod de votre projet

Précisez l'adresse, les identifiants ainsi que les mots de passe de connexion.

Cette phase de validation reste obligatoire pour valider la mise en ligne.

Si vous possédez des captures de vos maquettes, vous pouvez les télécharger dans la rubrique plus bas "Autres pièces-jointes".

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

ACCORD DÉFINITIF - Création ou refonte de sites Internet ou d'applications mobiles

Conformément à la réglementation et à l'engagement du Gouvernement en matière d'accessibilité, il est nécessaire de joindre un audit d'accessibilité RGAA avec un taux supérieur à 75% avant la publication du site.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Autres pièces-jointes

Si besoin, téléchargez ici d'autres documents à porter à notre connaissance.

Contact

Nom du responsable de projet

Prénom du responsable de projet

Courriel du responsable de projet

Téléphone du responsable du projet

Intitulé de poste du responsable projet

Cette personne souhaite-t-elle rejoindre la liste de diffusion SIG ?

Le département "Écosystème numérique" du SIG propose régulièrement des webinars, événements, informations dédiées aux agents publics de l'État travaillant dans le web.

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont enregistrées et transmises aux agents du Service d'Information du Gouvernement chargés de l'animation de la communauté numérique de l'État.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant, que vous pouvez exercer en contactant le Délégué à la protection des données du Service d'Information du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/contacter-delegue-protection-donnees-dpd>.

Le nom, le prénom, le mail, le ministère de rattachement sont des champs obligatoires pour être ajouté à la liste de diffusion.

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Validation interne

Ce projet a fait l'objet d'une validation du directeur / de la directrice de la communication de votre organisme

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Nom et prénom du directeur / de la directrice de communication

Précisez le nom du directeur / directrice de la communication et la date de visa.

ACCORD DÉFINITIF - Création ou refonte de sites Internet ou d'applications mobiles

Impératif

Merci de noter que ce projet s'engage à respecter les éléments suivants :

- Normes réglementaires :
 - Système de Design de l'État et la Marque de l'État ;
 - Open Data ;
 - RGPD (Règlement général sur la protection des données) ;
 - RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité) ;
 - RGS (Référentiel général de sécurité) ;
 - Lignes directrices de la CNIL en matière des cookies.
- Bonnes pratiques :
 - Intégration d'un outil de mesure d'audience
 - Responsive design
 - Optimisation du référencement naturel

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Accord sur le traitement des données saisies

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont enregistrées et transmises aux agents du Service d'Information du Gouvernement chargés du traitement de votre demande d'agrément.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant, que vous pouvez exercer en contactant le Délégué à la protection des données du Service d'Information du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/contacter-delegue-protection-donnees-dpd>.

Vous pouvez modifier à tout moment les informations saisies lorsque le formulaire est en "construction". Lorsqu'il est en "instruction", veuillez contacter le SIG pour modifier ce consentement à l'adresse suivante : agreements.sig@pm.gouv.fr

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Autres informations

N'hésitez pas à préciser ici toutes informations que vous jugerez utiles pour le suivi de votre demande.